

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 26 mars 2012**  
~~~~~

COMPOSITION DE LA CLETC
COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC)

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, vendredi 6 avril 2012 à 18h00 à la Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes

Étaient présents ou représentés : M. Philippe SALASC, M. Jean-Pierre VANRUYSKENSVELDE, M. Jérôme CASSEVILLE, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. Jean-Marcel JOVER, Mme Sylvie CONTRERAS, Mme Anne-Marie DEJEAN, Mme Maguelonne SUQUET, M. Gérard CABELLO, M. Eric CORBEAU, M. Jean-Pierre DURET, M. Bernard JEREZ, M. Louis VILLARET, M. André YVANEZ, M. Jacques DONNADIEU, Mme Martine BONNET, M. Bernard DOUYSET, M. Jean-Pierre PECHIN, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Frédéric GREZES, M. Jean-François RUIZ, Mme Agnès CONSTANT, Mme Fabienne GALVEZ, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jacky GALABRUN, M. Eric PALOC, Monsieur Christian DOUCE, M. David CABLAT, M. Sébastien LAINE, Madame Monique GIBERT, Mme Florence QUINONERO, M. Jean Pierre VANLUGGENE -M. Dominique EDMONT MARIETTE suppléant de M. René GOMEZ, M. Alain CALAS suppléant de Mme Marie-Claude BEDES, Mme Jacqueline THIVET suppléant de M. Claude CARCELLER, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND

Procurations : M. Christian LASSALVY à Mme Maguelonne SUQUET, M. Jean-Claude MARC à M. Jacques DONNADIEU

Excusés : M. Cyrille CADARS, M. Michel COUSTOL, M. Robert SIEGEL, Mme Catherine JOSIEN

Absents : M. Georges PIERRUGUES, M. Robert POUJOL, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Franck DELPLACE, M. Pascal DELIEUZE

Quorum : 23	Présents : 37	Votants : 39	Pour 39 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu que conformément à l'article 1609 nonies C du Code général des impôts, une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges a été créée entre l'établissement de public de coopération intercommunale (EPCI) soumis au régime de la fiscalité professionnelle unique et les communes membres par la délibération du conseil communautaire du 21 novembre 2011, modifiée par celle du 19 décembre 2011,

Vu l'article 6.9.5 de la loi n°2010.16.53 portant réforme des collectivités territoriales qui précise que la CLETC est créée par l'organe délibérant de l'EPCI qui en détermine la composition à la majorité des 2/3 et qu'elle doit être composée d'au moins un représentant de chaque conseil municipal choisi parmi les membres des différents conseils municipaux des communes concernées,

Considérant qu'il est nécessaire de modifier la composition de la CLETC suite à la modification du conseil municipal de la commune de la Boissière et au changement du délégué suppléant de la commune de Puechabon,

Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- De fixer la nouvelle composition de la CLETC en retenant les délégués titulaires et suppléants désignés par les communes membres, telle que proposée en annexe de la présente délibération,

- De maintenir Michel SAINTPIERRE comme président de la CLETC et Albertina MARTINS comme vice-présidente de la CLETC, suite à leur désignation par la CLETC du 18 octobre 2011.

Transmission au Représentant de l'Etat
N° 607 le 26/03/2012
Publication le 30/03/2012
Notification le 30/03/2012
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
Gignac, le 30/03/2012
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20120406-lmcl | 1095-DE-1-1
Le Président de la communauté de communes
Signé : Louis VILLARET

Le Président de la communauté de communes



COMPOSITION DE LA CLETC

COMMUNE	DELEGUES
Aniane	Jean-Pierre VAN-RUYSKENSVELDE (titulaire) Jérôme Casseville (suppléant)
Arboras	Jean-Pierre VANLUGGENE (titulaire) Louis Laget (suppléant)
Argelliers	Albertina MARTINS (titulaire) Serge Massol (suppléant)
Aumelas	Michel SAINTPIERRE (titulaire) Alain Baque (suppléant)
Belarga	Monique FLORES (titulaire) José Martinez (suppléant)
Campagnan	Jean-Marie TARISSE (titulaire) Daniel Escanez (suppléant)
Gignac	Jean-Marcel JOVER (titulaire) Anne-Marie Déjean (suppléant)
Jonquières	Jean-Louis RANDON (titulaire) Bernard Gouzin (suppléant)
La Boissière	Sébastien LAINE (titulaire) Lionel Vin (suppléant)
Lagamas	Alain CALAS (titulaire) Marie-Claude Bedes (suppléant)
Montarnaud	Michèle JARC (titulaire) Richard Arnal (suppléant)
Montpeyroux	Jacqueline THIVET (titulaire) Philippe Vidal (suppléant)
Le Pouget	Louis VILLARET (titulaire) Robert Parra (suppléant)
Plaissan	Cyrille CADARS (titulaire) Gabriel Mateu (suppléant)
Popian	François VINAS (titulaire) Bruno Rodier (suppléant)
Pouzols	Jacques DONNADIEU (titulaire) Christian Lautier (suppléant)
Puechabon	Catherine JOSIEN (titulaire) Paulette Guiraud (suppléant)
Puilacher	Martine BONNET (titulaire) Michèle Walch (suppléant)
St André de Sangonis	Jean-Pierre PECHIN (titulaire) Jean-Pierre Gabaudan (suppléant)
St Bauzille de la Sylve	Michel COUSTOL (titulaire) Luc Carriol (suppléant)

St Guilhem le Désert	Josette VAREILHES (titulaire) Robert Siegel (suppléant)
St Guiraud	Bernard CAUMEIL (titulaire) Daniel Requirand (suppléant)
St Jean de Fos	Pierre KorpAL (titulaire) Jean-François Ruiz (suppléant)
St Pargoire	Agnès CONSTANT (titulaire) Michèle Donot (suppléant)
St Paul et Valmalle	Jean-Pierre BERTOLINI (titulaire) Alain Puel (suppléant)
St Saturnin de Lucian	Florence QUINONERO (titulaire) Patrick Jourdan (suppléant)
Tressan	Daniel JAUDON (titulaire) Françoise Tersinet (suppléant)
Vendémian	Pierre NOUGARET (titulaire) Brigitte Gounel (suppléant)